

N° 5-1
29/04/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-cinq, le 29 avril, à 20H00, le Conseil Municipal de la Commune de CHARCHIGNE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur RIOULT-LERICHE Stéphane, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 9
Date de convocation du Conseil Municipal : le 24 avril 2025

Etaient PRESENTS : M. RIOULT-LERICHE Stéphane, Mme GUERALT Jessica, M. GERAULT Didier, Mme DUTERTRE Clarisse, Mme BOUSSELET Isabelle, M. SALLARD Mickaël, M. PLET Olivier, M. SOULARD Alain.

Était excusé : M. CAPS David

Indemnités stagiaires ALSH vacances avril

Monsieur le Maire informe le Conseil que quatre stagiaires ont réalisé un stage au centre de loisirs, pendant les vacances scolaires de avril 2025 ou pendant les mercredis de cette période. Il demande qu'à ce titre il soit délibéré du versement ou non d'une indemnité de fin de stage pour leur motivation et l'aide apportée durant ces périodes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- De verser les indemnités de fin de stage suivantes calculées en fonction du nombre de jours de présence, afin de récompenser les stagiaires pour leur motivation et l'aide apportée au centre de loisirs

Nom du stagiaire	Nombre de jours de présence	Indemnité allouée
Inès LEROY	9 jours	135 €
Léa THEBAULT	20 jours	300 €
Marie BRUNEAU	5 jours	75 €
Léonie LECOURT	10 jours	150 €

- De charger Monsieur le Maire de signer les mandats correspondants et de réaliser les démarches.

Pour Extrait Conforme,

Le Maire,



Stéphane RIOULT-LERICHE,

La secrétaire de séance,

Isabelle BOUSSELET,